ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988
LISTE DE L'U.R.C.
"UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
4ème CIRCONSCRIPTION"

Mes Chers Compatriotes,

Les résultats de Dimanche dernier confirment bien que je bénéficie de **VOTRE AFFECTUEUSE SYMPATHIE** et de **VOTRE CONFIANCE.**
C'est là que résident ma FORCE, ma FOI et ma CONVICTION dans la lutte que je mène dans l'intérêt de la GUADELOUPE et de la 4ème CIRCONSCRIPTION en particulier.

"JE VOUS REMERCIE TRÈS SINCÈREMENT"

Il faut que vous sachiez que l'efficacité du travail d'un **DÉPUTÉ** est possible, s'il est inscrit au Parlement dans un Groupe comprenant au moins 30 Députés (ARTICLE 19 du Réglement de l'Assemblée Nationale).

Sans cette condition, la représentation du Député se résume à une sorte de figuration.

Vous le savez, ce ne sera pas mon cas, car le Groupe auquel j'appartiens, existe déjà depuis les résultats du 5 JUIN.

Encore une nouvelle fois, ELECTEURS, ELECTRICES de la 4ème CIRCONSCRIPTION, je vous **CONFIRME MON ENGAGEMENT** à soutenir le développement de notre REGION de la BASSE-TERRE, de la COTE SOUS-LE-VENT, des SAINTES (TERRE de HAUT et TERRE de BAS) de SAINT-MARTIN et de SAINT-BARTHELEMY.

J'ai toujours essayé de répondre à l'intérêt de cette REGION et je continuerai de le faire.

En faisant de Moi, **VOTRE PORTE PAROLE à L'ASSEMBLÉE NATIONALE,** sachez que chacune de mes actions, chacune de mes interventions sera à l'attention de Chacune et Chacun d'entre vous.

Je vous remercie de votre CONFIANCE et vous assure de mon DEVOUEMENT.

Lucette MICHAUX-CHEVRY
Philippe CHAULET